



SAINT-CYR-L'ÉCOLE^{*}
(YVELINES)

Incident au centre de loisirs Victor-Hugo

Mardi 29 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Il y a quelques jours des accusations graves ont été portées vis-à-vis d'un adulte encadrant le centre de loisirs.

La Ville a immédiatement pris des mesures de protection pour préserver les enfants, les adultes, et pour que l'enquête de police puisse se dérouler sereinement et révéler toute la vérité. Une psychologue a été mise à disposition des professionnels par la Ville pour accompagner cette situation douloureuse.

Afin que cet incident ne vienne pas perturber davantage les enfants, la Ville et l'Éducation nationale travaillent de concert afin de restaurer un climat bienveillant au sein de la structure. Les délégués des parents d'élèves seront reçus par la Ville ce soir afin de les tenir informés des suites qui seront données.

Dans l'attente du résultat de l'enquête, et pour qu'elle puisse se dérouler dans les meilleures conditions, nous vous remercions de ne pas ajouter davantage de confusion à cette affaire et de respecter la dignité de chacun.

La ville invite chacun à la plus grande retenue concernant les messages qu'il pourrait diffuser sur Internet et par messagerie. Le fait de mettre en cause, sans preuve, une personne ou de lui attribuer des faits qui ne sont pas avérés constitue de la diffamation, une infraction au sens de l'article R625-8 du Code pénal. Rien ne saurait justifier qu'on se fasse justice soi-même ou qu'on colporte les « on-dit » en faisant fi de la présomption d'innocence.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous ultérieurement.

Henri Lancelin,
Maire-adjoint chargé des Affaires scolaires